



Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

**DISCOURS DU DIRECTEUR GENERAL (Docteur SIDIKI CISSE)
A L'OUVERTURE DE L'ATELIER DE PARTAGE DU PTBA 2016
A Man le lundi 25 janvier 2016**

-
- Madame la Directrice Générale Adjointe
Mme APHING-KOUASSI Nicole,
- Mesdames et Messieurs les Conseillers
spécial et techniques de la Direction
Générale
- Mesdames et Messieurs les Directeurs
Centraux, Chefs de services Autonomes,
Coordonnateurs nationaux de programmes
et Chefs de Divisions,
- Monsieur le DR Ouest M. KOFFI Gnanga
Noel, notre Hôte
- Mesdames et Messieurs les Directeurs
Régionaux et Coordonnateurs Techniques
Régionaux
- Mesdames et messieurs les Chefs de Zone
de la DR ouest
- Chers collaborateurs
- Mesdames et messieurs

Depuis quelques années, il est de tradition qu'après l'adoption du PTBA par le Conseil d'Administration nous nous retrouvions pour en assurer le lancement. J'ai voulu que désormais nous instaurions un lancement tournant dans les Directions Régionales. La Direction Régionales ouest a été choisie cette année. Que notre séjour à Man soit sous le contrôle du Maître de l'univers. Ensuite des mânes des ancêtres.

Nous venons de traverser une année 2015 qui a été relativement bonne. Mais aussi très éprouvante pour notre entreprise. Surtout que nous avons perdu des amis et collaborateurs qui ont donné de leur force et de leur énergie pour l'ANADER. Nous pensons à notre ex-coordonnateur technique pour la DR ouest feu ASSOIE Jonas, à notre ex gardien à la zone de Zuénoula feu SORO Adama, à notre ex coursier à la Direction générale feu LOGOUE Guézé, et à bien d'autres agents. Nous n'oublions pas que chaque jour vous risquez votre vie pour servir le monde rural. C'est pourquoi, je voudrais saluer le Chef de zone de DIVO, Abou DJEDJE gravement blessé par des coupeurs de route et tous les autres accidentés.

En mémoire de toutes ces personnes qui nous ont devancés dans l'« Au-delà » nous désirons que nous observions une minute de silence. Merci !

Chers Collaborateurs

Nous voici rassemblés ce matin, au seuil de la nouvelle année pour le lancement de la mise en œuvre du PTBA 2016 de notre entreprise. Nous vous saluons tous et vous souhaitons la bienvenue à cet important atelier. Nous vous remercions pour votre présence et souhaitons qu'elle soit bénéfique à notre atelier, par votre participation active.

Pour 2016 nous formulons le vœu que chacun et chacune d'entre vous ait la très bonne santé, moins de soucis, la paix du cœur, le succès en tout ce qu'il/elle entreprendra pour que l'ANADER puisse prospérer. Nous adressons également ces vœux à vos familles respectives.

Chers collaborateurs

Depuis la sortie de crise en 2012, notre entreprise a gagné progressivement en notoriété. En effet, la contractualisation des prestations de l'ANADER, démarrée timidement dans les années 2000, est devenue une réalité et permet de garantir entre 30 à 40% notre budget annuel de ressources. Les partenaires de l'ANADER sont nombreux et diversifiés.

Au cours de ces dernières années nous avons travaillé à redresser l'ANADER et à forger son image tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour avoir la confiance de l'Etat ivoirien et des partenaires au développement. Les réformes engagées par la Direction Générale au cours de cette phase de redressement de notre entreprise ont concerné principalement l'organisation du dispositif pour répondre aux besoins des partenaires et gagner en efficacité.

Ainsi, nous avons opéré des ajustements d'effectif et spécialisé des agents de base sur le café-cacao et l'Anacarde, à la demande des filières concernées. Nous avons également rehaussé les salaires de base de 13%, et nous travaillons à opérationnaliser la grille des salaires déjà adopté par le conseil d'administration. Après 22 ans de discussion, l'ANADER est dotée d'une grille de salaire.

Nous avons par ailleurs engagé des actions avec des appuis extérieurs pour l'intégration de la qualité et de la culture d'entreprise dans notre démarche de travail au quotidien.

Toutes ces réformes n'ont pu porter des fruits que grâce aux efforts de tous : Gardiens, Chauffeurs, ADR, CA, TS, etc. jusqu'aux CZ, DR et DC. Je tiens donc à

vous remercier tous et toutes pour vos engagements à faire gagner des lauriers à l'ANADER. Félicitations !

L'exercice 2016 constitue la première année du second mandat du Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA, mandat placé sous le thème de « la Côte d'Ivoire émergente à l'horizon 2020 ».

Au cours de la période 2016-2020, l'action du gouvernement ivoirien s'articule autour de cinq axes prioritaires, à savoir : (1) le renforcement des Institutions pour la paix et la bonne gouvernance ; (2) la transformation de l'économie ; (3) l'amélioration des conditions de vie ; (4) la promotion de la jeunesse et de la femme ; (5) l'émergence d'un Ivoirien Nouveau.

Dans le domaine de l'Agriculture et du développement rural, les priorités concernent (a) le Foncier rural, (b) l'autosuffisance alimentaire (ou la sécurité alimentaire), et (c) la transformation des produits agricoles.

L'ANADER qui est le bras séculier du Ministère en charge de l'Agriculture et du développement rural, est appelé à jouer et à bien jouer sa partition.

C'est pourquoi, les réformes en cours seront poursuivies, notamment pour améliorer les conditions de travail et créer une saine émulation au sein du

personnel par la reprise de la journée annuelle d'excellence.

A ce propos, l'initiative prise au titre de l'exercice 2015 par la DR Sud-Ouest que je salue à nouveau, sera étendue à l'ensemble de notre dispositif selon des critères simplifiés, en attendant son organisation à partir de 2016, selon la procédure d'évaluation proposée par le cabinet-conseil qui y travaille.

Nous envisageons aussi dès cette année, le démarrage des actions visant la création de deux nouvelles Directions Régionales à Odienné et à Bondoukou.

Chers collaborateurs,

L'ANADER fait face actuellement à des enjeux et défis importants liés aux perspectives nationales en matière de développement rural et à la dynamique de développement des filières agricoles qui induisent un accroissement de la demande de services de conseil agricole.

Cet accroissement des sollicitations adressées à l'ANADER, implique une adaptation régulière de sa stratégie d'intervention et de son dispositif, et l'amélioration constante de ses expertises. Malheureusement le soutien financier de l'Etat ne peut garantir la pérennité de l'action de l'ANADER.

Aussi, au cours des cinq (5) ans à venir, la Direction Générale vise-t-elle le « Développement de

l'ANADER » par l'accroissement de ses ressources propres à hauteur de 75% du budget annuel, à travers : (a) des activités de production et de diffusion de matériels de production ou de reproduction améliorés, (b) l'appui-accompagnement des populations rurales dans leur quête d'une meilleure productivité du travail et d'autonomie financière, (c) la bonne gouvernance et l'implantation du changement de mentalité au sein du monde rural.

Pour atteindre cet objectif, l'ANADER entend s'appuyer sur des partenariats avec des structures publiques et privées, nationales et internationales, dans un esprit « Gagnant-gagnant », mais en tenant compte des populations vulnérables.

Dans ce sens, nous avons la caution de notre Conseil d'Administration et des actions sont déjà en cours pour implémenter le Saemaul Undong en Côte d'Ivoire ; l'ANADER est aussi impliquée dans le programme d'installation de 1000 jeunes dans le cadre de l'Emploi jeunes, et dans les programmes d'autonomisation des femmes rurales et d'alphabétisation fonctionnelle.

Nous devons donc redoubler d'effort et travailler avec endurance, individuellement et collectivement, pour être à la hauteur des attentes de nos partenaires.

J'ai foi en la capacité d'adaptation et d'action de chacun et de chacune d'entre vous. Je ferai moi aussi ma part pour le rayonnement de notre entreprise commune qui est aujourd'hui une fierté de la Côte

d'Ivoire. Je ferai tout ce qui est humainement possible pour maintenir un climat social apaisé au sein de l'ANADER, en m'entourant de toutes les précautions pour le respect scrupuleux des engagements pris dans notre PTBA 2016.

Le lancement de ce PTBA me donne l'occasion de vous en donner les enjeux et mes attentes quant au rôle que chaque maillon de la chaîne que nous constituons, doit jouer pour atteindre les résultats.

Je voudrais donc encore une fois vous dire que je compte sur vous.

Souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouvert l'atelier de partage du PTBA 2016 à Man.

Je vous remercie.



Société Anonyme : Capital 500 000 000 de F CFA – Siège Social Abidjan – www.anader.ci - anader@anader.ci
Bd de la paix – R.C.C.M CI-ABJ-1995-B 187 290 B.P. V 183 Abidjan Tél. :(225) 20.21.67.00 Fax :(225) 20.21.65.05